Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260902-20260985-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 27/08/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

N° d'ordre : 20260985

Objet : Dénomination d'une voie et d'un giratoire

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du mercredi 2 septembre 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le deux septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à La Ferrière en séance publique sous la présidence de M. Philippe JOSSÉ, Maire.

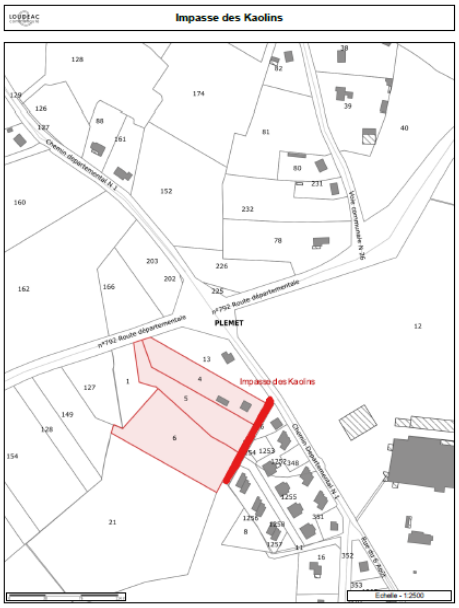
Présents : M. Philippe JOSSÉ, Mme Delphine BEUREL, M. Ronan FERNANDEZ, Mme Amandine DUBOIS, M. Rémi LE VAILLANT, Mme Vanessa GUYOT, M. Anthony ROCABOY, Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD, M. Yann MARCADÉ, Mme Pascale THEBAULT, M. Sébastien ROUAULT, Mme Halima HOUMADI, M. Anthony LE TÉNO, Mme Gaëlle LE HELLOCO, M. Yannick LEVOYER, Mme Annie BERTHELOT, M. Jean-Guillaume DESANLIS, Mme Sylviane BRIEUX, M. Damien CHARLES, M. Patrice RAULT, Mme Mélanie PIEDERRIÈRE-HERVÉ, M. Christophe CABARET-BARISIC, Mme Nolwenn LE MÉE, M. Patrick RIVARD, Mme Monique URIEN, Mme Nathalie CORNEC, M. Jean-Baptiste MARTIN.

Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :
Mme Gwendoline RIBEIRO pouvoir à Mme Delphine BEUREL
Mme Viviane DUROS pouvoir à Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD

Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :

Secrétaire de Séance :
Mme Vanessa GUYOT

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il existe une impasse située au sud de la route départementale n°792 et au nord des Landelles rattachée à la rue du Six Août bien qu'elle ne soit pas dans la continuité de celle-ci tel que le montre le plan joint. Cette impasse dessert les parcelles cadastrées 183 ZV 4, 183 ZV 5 et 183 ZV 6. Il propose à l'assemblée de lui attribuer le nom suivant : « Impasse des Kaolins ».



Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260902-20260985-DE

M. le Maire demande à l'assemblée, si elle accepte de nommer le giratoire qui a été créé à la suite aux travaux de mise en deux fois deux voies de la RN 164 afin de desservir l'entrée de ville et se situe au bout de la rue de la Liberté et rejoint la route Départementale 1, « le giratoire de la poterie ».



Après avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité :

Présents : 27	Pouvoir : 2	Total : 29
Voix pour : 29	Voix Contre : 0	Abstention : 0

<u>Article 1</u> : De créer une nouvelle voie située, au sud de la Route Départementale n°79 et au nord des Landelles, qui dessert les parcelles cadastrées 183 ZV 4, 183 ZV 5 et 183 ZV 6 et de la dénommer « Impasse des Kaolins ».

<u>Article 2</u> : De nommer le rond-point, créé pour desservir l'entrée de ville à la suite des travaux de mise en deux fois deux voies de la RN 164 et qui se trouve bout de la rue de la Liberté**, «** le giratoire de la Poterie ».

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,	**Secrétaire de Séance**
M. Philippe JOSSÉ	**Mme Vanessa GUYOT**